

## Démarche Guid'Asso - point d'étape et perspectives du RNMA



Témoignages de Léa Bouaroua, chargée de mission au RNMA et Fabienne Orban, administratrice du RNMA

Le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) joue un rôle crucial dans l'accompagnement de la vie associative en France. À travers un entretien avec Léa Bouaroua, chargée de mission, et Fabienne Orban, administratrice, cet article explore les enjeux, le déploiement et les perspectives du dispositif Guid'Asso, une initiative nationale visant à structurer et renforcer l'accompagnement des associations locales.

### Présentation des intervenantes

- Léa Bouaroua est chargée de mission au RNMA, elle se consacre à la structuration, à la reconnaissance et à l'outillage du métier d'accompagnateur.trice de la vie associative locale. Elle est également impliquée dans la coopération territoriale et l'évaluation de l'utilité sociale, visant à mieux former et outiller ceux qui accompagnent les associations.
- Fabienne Orban est anciennement directrice de la Maison des Associations de Strasbourg, elle est aujourd'hui administratrice du RNMA. Retraitée active, elle est membre associée du Réseau et récemment élue au Conseil d'Administration, apportant une perspective pragmatique et territoriale à la discussion.

### Quand le RNMA a-t-il rejoint le travail autour de Guid'Asso ? et pourquoi ?

**LB :** “Nous avons fait partie de la démarche de préfiguration de la mesure AVAL (Accompagnement de la vie associative locale), qui allait devenir la politique publique nationale Guid'Asso. Ces travaux découlaient de besoins identifiés de longue date par le RNMA auprès de ces membres. Le RNMA essayait déjà d'y répondre à son échelle, dans son rôle de tête de réseau nationale.

Le RNMA a rejoint la démarche Guid'Asso car ça répond aux besoins de nos membres, étant un réseau d'acteurs qui partagent cette fonction d'accompagner les associations. L'intérêt de rejoindre cette réflexion nationale est avant tout d'avoir une meilleure articulation entre tous les acteurs du secteur.

Avec différents partenaires nationaux, nous partageons les mêmes constats. Pour y répondre, il était nécessaire de mettre les acteurs concernés autour de la table et le RNMA en faisait partie.”

**FO :** “Je l'ai vécu du côté de la MDA de Strasbourg justement, il apparaissait important qu'au niveau national, le RNMA soit présent dans la mesure où sur les territoires, des réseaux d'accompagnement existaient, mais n'étaient pas forcément bien repérés. Donc il fallait étiqueter (nous ne parlions pas encore de label) ces accompagnateurs pour faciliter leur accès pour les associations. ”

## Où en est le déploiement de Guid'Asso en 2024?

**FO :** “Au départ, il y avait 3 régions pilotes : Haut-de-France, Centre-Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine.

**LB :** “En 2022/2023, beaucoup de territoires se sont lancés, notamment Auvergne, Rhône-Alpes, Paca, Occitanie. Ces déploiements sont tous différents en fonction des réalités territoriales. Chaque région, au moment du lancement de la démarche, fait un état des lieux de l'existant, un diagnostic des besoins, essaie de repérer les zones les mieux couvertes, les moins couvertes, avant de lancer la phase de labellisation qui est basée sur le volontariat. Il y a la première phase qui va être de mobiliser le binôme des co-animateurs au niveau régional : le DRVA (représentant de l'État au niveau régional) et le co-animateur régional (Le Mouvement Associatif régional). Ensuite, un appel à manifestation d'intérêt est lancé pour définir les co-animateurs départementaux (des associations) au niveau du département, dont certains sont d'ailleurs des membres du RNMA. Là aussi, c'est un représentant de l'État au niveau départemental, donc le DDVA et le co-animateur départemental qui sont chargés de faire l'état des lieux et lancent une autre phase : celle de labellisation. Il s'agit d'un appel à candidature pour que les structures (associations ou collectivités) se sentant concernées par un des 4 labels (information, orientation, accompagnement généraliste et accompagnement spécialiste) se positionnent.

Après la labellisation, il faut faire vivre le réseau des structures labellisées et allouer dans la mesure du possible des moyens.

Fin 2023, Guid'Asso a été identifié comme une politique prioritaire du Gouvernement, ce qui suppose une exigence de déploiement au niveau national sur l'ensemble des territoires et l'ensemble des régions en 2024.

## Le RNMA fait partie du comité national, quels sont les enjeux actuels ?

**LB :** “Il y a en effet la question du pilotage des différents chantiers (évaluation, labellisation, formation..) au niveau national puisqu'il y a des choses qui doivent être réfléchies, harmonisées de manière collective.

Il y a également un chantier sur la reconnaissance du métier, dans lequel s'inscrit le travail mené par le RNMA et le Collectif AVA que nous pilotons (constitué de maisons des associations associatives, de collectivités territoriales, de fédérations et têtes de réseau, de coordinations régionales, mais aussi du CNFPT, ou encore du Rameau). Nous avons mené avec ce collectif une recherche-action qui a abouti à la création d'un premier jet du référentiel métier. L'enjeu est de faire en sorte que Guid'Asso, au niveau national, soit porteur et levier pour aider à la structuration de ce métier puisque ça fait partie des objectifs déjà repérés dans la préfiguration.

La question de la formation des acteurs labellisés est en réflexion, avec des questionnements sur la sécurisation des moyens afin de s'assurer de la formation des acteurs qui vont être labellisés sur tous les territoires. Nous participons à cette dynamique afin que nos travaux alimentent l'offre de formation. Les modalités font débat : est-ce que l'État fera le choix d'un appel d'offres ? Quelle place pour la formation entre pairs et les dynamiques singulières qui pré-existaient à Guid'asso sur les territoires ? Comment sécuriser les fonds ?

Un espace partenarial de suivi était nécessaire et il a été réactivé début 2024. C'est un comité national de suivi qui réunit tous les acteurs nationaux concernés pour poursuivre la mise en œuvre de cette politique publique et c'est Fabienne [Orban] qui a représenté le RNMA.”

### **Selon vous, quels apports du déploiement d'un réseau national Guid'Asso pour le réseau ?**

**FO :** “Ce n'est pas forcément une question avec une réponse facile. La valeur ajoutée directe de Guid'Asso sur les territoires sur lesquels est présent le RNMA, les territoires de ses membres, est intéressante car, comme le disait Léa, chaque territoire est un peu différent et donc chaque territoire fait en fonction de ce qui existe chez lui, des forces vives.

Après la valeur ajoutée pour le RNMA d'être dans cette réflexion Guid'Asso est d'une importance “politique” parce que c'est important que le RNMA soit identifié comme réseau national dont les membres sont touchés de près par toute cette dynamique de l'accompagnement. C'est important de rouvrir les copils aux fédérations et aux réseaux d'acteurs de terrain.”

**LB :** “la vie associative est un des piliers de la vie démocratique en France. Aujourd'hui, il y a besoin d'espaces stratégiques pour s'organiser, se coordonner, s'articuler, avec un dialogue entre les acteurs politiques et les acteurs qui font réseau d'acteurs opérationnels sur ce sujet. Cette politique nationale, Guid'Asso, peut être un de ces espaces.”

### **Quel est le sens pour le RNMA d'y participer ?**

**LB :** “Quand nous travaillons sur l'identité de nos membres, nous nous rendons compte que le cœur de l'identité de nos membres, c'est avant tout l'accompagnement local des dynamiques associatives sur les territoires.

Et Guid' Asso, dès sa préfiguration, était présenté comme une mesure pour soutenir la coordination des acteurs de l'accompagnement de la vie associative locale. Nous sommes donc l'acteur désigné de fait. L'enjeu est que nous soyons dans un dialogue, dans une coopération, parce qu'au final il y a vraiment un enjeu de société à renforcer les dynamiques associatives et Guid'Asso est en train de montrer qu'il y a une prise en compte politique de choses que le RNMA met au travail depuis sa création.”

### **C'est une sorte de mise en avant, une reconnaissance officielle?**

**LB :** “Aujourd'hui, nous avons plus d'une vingtaine d'années d'expérience sur le sujet. C'est très important, quand l'État se saisit d'une problématique et d'un enjeu parce qu'il y voit un besoin, qu'il s'appuie aussi sur l'expérience et l'expertise des acteurs de terrain.

Nous voulons faire en sorte de ne pas nous limiter à des volontés politiques ponctuelles (l'inscription de la pérennisation de Guid'asso dans la loi est à ce titre une grande avancée).

Ces instances de dialogue sont nécessaires et très importantes. Nous prôtons la co-construction des politiques publiques au niveau local, en accompagnant des démarches de charte d'engagement réciproque par exemple. La présence du RNMA et d'autres acteurs associatifs du secteur dans le développement du dispositif permet de se poser la question : où est-ce que nous en sommes de la co-construction des politiques nationales concernant la vie associative ?

## Comment est né le chantier de reconnaissance du métier AVA ? Où est en t-il au second trimestre 2024?

**LB :** “Le chantier métier est né suite à des préoccupations existantes depuis longtemps : en tant que réseau de structures d’accompagnement de la vie associative locale, nous cherchons à définir ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons en rassemblant un certain nombre d'acteurs autour de leurs pratiques professionnelles, leurs trajectoires professionnelles, leurs besoins de formation et d'outillage.

Au vu de nos précédents travaux et dans le contexte de la préfiguration de ce qui allait devenir Guid’asso, le RNMA a proposé de piloter une recherche action afin de partager une connaissance, une définition et un socle communs sur ce qu'était ce métier. Cela répond au constat de l’absence de code ROME, donc de référencement du métier au niveau de France Travail et de l’absence de formation reconnue ou de certification professionnelle désignée pour l'accompagnement de la vie associative locale.

On avait donc besoin d’élaborer un état des lieux rigoureux pour alimenter des travaux pour la reconnaissance de ce métier dans les écosystèmes de l’emploi et de la formation. Cette démarche bénéficiait du financement du Fonds ODD 17 en plus du soutien de la DJEPVA.

Le Comité de pilotage rassemblait un collectif d’acteurs différents [cf. liste], accompagné par le CIEDEL (Centre international d'études développement local).

L’analyse des données récoltées dans la phase de diagnostic a permis la production d’un référentiel partagé. Même s’il est imparfait, ce référentiel existe et présente toutes les pratiques actuelles des accompagnateurs/trices de la vie associative exerçant ce métier dans différents contextes. C'est assez riche car nous voyons également qu'ils l'exercent aussi dans différents contextes de taille, de territoire, et nous avons pu décliner l'ensemble des fonctions (transversales à tous les contextes ou spécifiques à certaines typologies d’acteurs) et des missions.

Nous avons présenté le référentiel métier dans différents contextes et ateliers, et c’est un vrai outil de réflexivité sur sa propre pratique et sur ce que l’on a envie de développer. On a pu présenter dans les espaces de Guid’Asso notamment les séminaires régionaux, Guid’Asso Bretagne, Guid’Asso Hauts-de-France. Nous sommes à la fois sur la diffusion des travaux de recherche effectués et comment ils peuvent alimenter l'existant. Dans le même temps, nous avançons progressivement sur une reconnaissance, à la fois institutionnelle et sectorielle, pour verbaliser ce qui est fait. L'acculturation, le fait de partager un langage commun prend aussi du temps et c'est vraiment une des missions que nous nous donnons.

Le Comité de pilotage originellement créé pour la Recherche-Action, a décidé de se maintenir et de se pérenniser sous la forme d’un collectif durable autour de la profession d’Accompagnatrice / accompagnateur de la Vie Associative locale (AVA). Le collectif AVA travaille actuellement sur une feuille de route plus fine pour la reconnaissance du métier”

## Le RNMA était au comité de suivi du partenariat national Guid’Asso le 8 février 2024, quels sont vos ressentis de cette journée?

**FO :** “C'était important que le RNMA soit présent car nous avons une vision “plus pragmatique” de ce qui se joue au niveau des territoires au travers des membres qui sont localement directement concernés, là où le Mouvement Associatif a une vision, à la fois globale et synthétique, par certains de ses membres en région apportent une vision un peu plus territorialisée.

Léa le disait précédemment, le RNMA représente le réseau et ses membres, et portait aussi la parole du collectif actif au niveau du travail AVA, d’accompagnement à la vie associative.

Le CNFPT, la Ligue de l'enseignement, membres du Collectif, étaient présents à cette réunion; nous avons pu avoir une parole différente et complémentaire, sur la place occupée par chacun et chacune.

C'était aussi important, pour moi, d'entendre qu'au niveau de Guid'Asso, il existait des formations déjà mises en place pour la formation au socle commun des accompagnateurs pour certains territoires et initiées par Le Mouvement Associatif et qui peuvent alimenter les futures formations plus complètes et faire le lien avec le CNFPT. Certains acteurs ou territoires pouvaient ainsi ne pas avoir été informés d'initiatives auxquelles ils auraient aimé contribuer.

A présent, le RNMA est dans la boucle régulièrement et on observe une belle dynamique partenariale.

J'ajouterai, que notre présence au sein de Guid'Asso est une manière d'impulser du lien entre les services de la Djepva. Nous sommes également en lien avec Mathilde Jondeau sur une enquête CFGA qui fait partie du cycle de formation "socle" des accompagnateurs des points d'appui Guid'Asso.

Au niveau national et au niveau du ministère, il travaillent beaucoup en silo, et nous essayons, à notre petite échelle, d'améliorer ce fonctionnement. Mathilde Jondeau n'avait pas connaissance du travail autour de Guid'Asso et lui en parler a donné l'occasion de contacter Céline Matran."

**LB :** "Guid'Asso est une porte d'entrée vers une vision commune, avec des acteurs qui sont des alliés car ils ont tous la volonté de renforcer les dynamiques associatives sur les territoires, d'outiller et renforcer les acteurs qui les accompagnent.

Nous pouvons discuter de tous les sujets actuels, repérer les autres opportunités, faire circuler des informations qui auraient pu être manquées et voir émerger des nouvelles solutions, des nouvelles initiatives. L'intérêt de cet espace n'est pas uniquement un espace de dialogue, mais un espace pour poser des constats ensemble ou résoudre des potentielles tensions, repérer et répondre aux besoins, ainsi qu'élaborer des propositions, des solutions, des projets expérimentés. C'est un vrai outil opérationnel."

### **Quelles sont les prochaines étapes et évolutions du dispositif?**

**LB :** "Les prochaines étapes seront de poursuivre l'essaimage : chaque territoire n'est pas au même stade. Les territoires qui ont bien avancé, doivent faire vivre l'animation de réseau. Pour que cette politique ait un sens et un effet, il ne faut pas l'envisager comme un dispositif ponctuel, avec un début et une fin. Il faut l'envisager comme une dynamique structurante qui a vocation à être pérenne. Faire vivre ce collectif donnera toujours lieu à des nouvelles étapes."

**FO :** "Je me dis que ce qui est intéressant, c'est ce qui va sortir de l'évaluation, travaillée actuellement par La Fonda, pour les territoires qui sont Guid'asso depuis au moins 2 ans voire 3 ans. Une première phase d'analyse, de point d'étape, permettra de préfigurer les ajustements, et de cerner les enjeux prioritaires pour la suite."